

# Procédure d'accueil des apprenants en situation de handicap



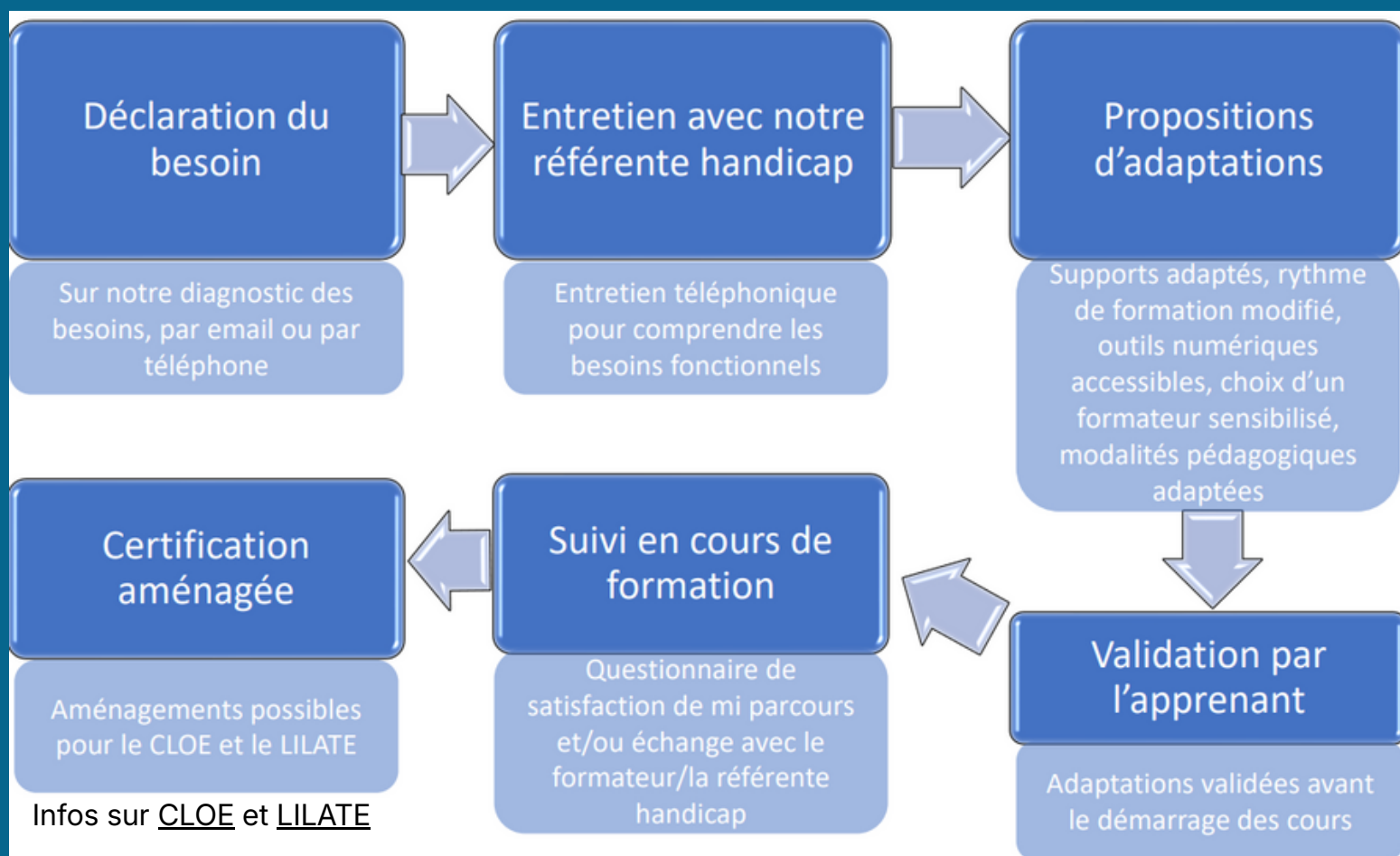
## 1. Objectif

Garantir l'accessibilité de toutes nos formations en langue et proposer des adaptations pour tout apprenant en situation de handicap.

## 2. Principes

- Un référent handicap est à la disposition des apprenants.
- Les adaptations sont définies selon les besoins individuels.
- Les informations restent confidentielles

## 3. Déroulement de la procédure



## 4. Contact

Pour toute demande d'adaptation, l'apprenant peut contacter la référente handicap, Marie-Hélène Gomis de Langues et Compétences via l'adresse: [mhgomis@langues-et-competences.com](mailto:mhgomis@langues-et-competences.com)